

DEMANDE D'EXTENSION PROVISOIRE

SUR LE DOMAINE PUBLIC EN PÉRIODE DE CRISE SANITAIRE (COVID-19)

À RETOURNER AU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL DE LA MAIRIE

Établissement demandeur

Adresse

Personne physique émettant la demande

Superficie habituelle intérieure / nombre de couverts

m² /

Superficie habituelle en terrasse / nombre de couverts

m² /

Éventuelle extension accordée en 2020

m²

Si votre demande implique une installation devant un autre commerce ou une habitation, joindre également l'imprimé d'autorisation dûment remplie, signé par le commerçant ou l'habitant (imprimé téléchargeable sur le site internet de la ville).

Par la présente, **je reconnais avoir pris connaissance du caractère provisoire de cette mesure** qui prendra fin au 31 décembre 2021.

Je m'engage à **respecter scrupuleusement**, sur l'espace qui pourra m'être alloué, **les règles de distanciation sociale imposées et les horaires autorisés**, ainsi qu'à veiller à la **propreté**, à la **salubrité** et la **tranquillité** publiques.

Je m'engage également à **ne pas mettre en place d'éléments fixes qui ne puissent être retirés** chaque soir (pas de terrasses fixes), à l'exception de jardinières ou de planchers, et laisser libres les cheminements piétons.

Je note que les marchés des mercredi et samedi ainsi que tout arrêté municipal couvrant une manifestation resteront prioritaires sur les espaces attribués.

Je suis informé(e) que **l'autorisation qui pourra m'être accordée sera révocable à tout moment de façon unilatérale en cas de manquement** à l'un des engagements pris ci-dessus.

Fait à Saint-Rémy de Provence, le

/ / 2021.

Le Signataire :